REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique
Office cantonal de la détention
Etablissement fermé Curabilis

Direction de l'EPF Curabilis
Chemin de Champ-Dollon 20
1241 Puplinge

Ministère Public
Monsieur Olivier JORNOT
Procureur général
Route de Chancy 6b
1213 Petit-Lancy

N/réf. : EFO / pca
V/réf. :

Puplinge, le 12 mai 2025

Concerne : Dénonciation d'un crime ou d'un délit poursuivi d'office selon l'article 33 de la loi d'application du code pénal suisse et d'autres lois fédérales en matière pénale, du 27 août 2009 (LaCP)

Monsieur le Procureur général,

En application de l'article 33 LaCP, je me permets de porter à votre attention des faits concernant le détenu Serwan Genc, né le 14.06.1991, ressortissant Turque, sans adresse connue, lequel serait susceptible d'avoir commis une infraction au sens de l'article 285 du code pénal suisse, du 21 décembre 1937 (CP ; RS 311.0).

Le 12 mai dernier, le détenu Serwan Genc de l'unité de mesure 3 (UM3) a bouté le feu dans sa cellule (n°3.33) à du plastique, déclenchant une pré-alarme incendie nécessitant l'intervention du personnel pénitentiaire et soignant *(annexe: rapport d'incident du 12 mai 2025).*

Le personnel pénitentiaire n'a pas eu à utiliser la contrainte pour son déplacement en mesure conservatoire, toutefois, le détenu Serwan Genc a proféré des menaces d'agression envers le personnel soignant *(annexe: complément de rapport du 12 mai 2025).*

En sus, les images de vidéosurveillance du déplacement du détenu en mesure conservatoire ont été conservées. Au vu de l'urgence de la situation, il n'y a pas d'images bodycam.

Dans l'intervalle, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de notre parfaite considération.

Emmanuel Foray
Directeur

Annexes mentionnées

Copie : Autorité de placement

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique
Office cantonal de la détention
Etablissement fermé de Curabilis

COPIE

Nom de l'établissement :	Etablissement fermé de Curabilis	
Auteur du rapport :	AD SOPA Florim	au Directeur

Localisation de l'incident:	Cellule 3.33 / UM3	Plainte(s) déposée(s)	Non
Date de l'incident :	lundi 12 mai 2025	Heure de l'incident :	01:08

Nombre de personne-s en cause :	1

N° individu	Nom	Prénom	Atelier	N° cellule	Action(s) Oui
122338	GENC	Serwan	-	3.33	☐

Rapport (exposé des faits) :

01h08 : Je me trouve en centrale lors que l'on entend la pré-alarme feu de la cellule 3.33 qui se déclenche via le panneau siemens du synoptique.

Une fois arrivé sur place, nous sentons une odeur de plastique brûlé. L'APP DE LA TORRE Victor ouvre le portillon et constate un petit tas de plastique en feu ainsi que le frigo cassé. Le détenu GENC Serwan a également arraché le cache de l'interrupteur de la lumière. (Voir photos)

01h10 : Effraction de porte de la cellule 3.33 pour l'urgence de pré-alarme feu.

Nous ouvrons la cellule pour sortir le détenu GENC Serwan. Celui-ci profère des menaces d'agression envers le SMI, mais coopère avec les agents sur place.

L'APP DE LA TORRE Victor tapote sur le départ de feu avec le pied et celui-ci s'éteint. Il remplit également la poubelle d'eau afin de renverser sur le tas de plastique brûlé.

01H13 : MHS de la cellule 3.01.

Le détenu GENC Serwan est descendu en mesures conservatoires en cellule 3.01 pour la nuit afin de rétablir la cellule 3.33. Il est fouillé à nu par l'AD BENCHALH Benjamin et moi-même.

01h20 : Détection incendie désactivée de la cellule 3.33 demandée par GP KOHLER Samuel effectuée par l'APP DE LA TORRE Victor.
01h32 : MES de la cellule 3.01
01h34 : Appel émis au piquet de direction M. GYGER Marc par le GP KOHLER Samuel.
01h44 : Détection incendie réactivée par l'APP DE LA TORRE Victor.
02h11 : Entretien avec le médecin de garde IOANNIDIS Kyriakos au portillon.



02h21: Fin de l'entretien avec le médecin de garde IOANNIDIS Kyriakos et celui-ci juge le détenu GENC Serwan décompensé.

Fin de l'événement.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique
Office cantonal de la détention
Etablissement fermé de Curabilis

Annexe (s) :	
-	
Personnes présentes (Noms et prénoms) :	
GP KOHLER Samuel ; APP DE LA TORRE Victor ; AD BENCHALH Benjamin	
Date et heure du rapport :	Signature de l'auteur du rapport :
12.05.2025 01:40	.....

Nom, prénom du responsable du secteur ou supérieur hiérarchique :	
GP KOHLER Samuel	
Visa et tampon du responsable :	Date : 12.05.2025
.....	

Images Sauvegardées

EPF CURABILIS
Yves Jacquemettaz
Gardien chef adjoint
12 MAI 2025

Dénonciation M.P.

EPF CURABILIS
Pierre-Alain Castella
Gardien chef
12 MAI 2025

Demande de complément lié aux Menaces d'agression envers le SMI.

Castella Pierre-Alain (DIN)

De: Castella Pierre-Alain (DIN)
Envoyé: lundi 12 mai 2025 15:19
À: Kohler Samuel (DIN)
Cc: Gyger Marc (DIN); Jacquemettaz Yves (DIN); Sauvegrain Sylvain (DIN)
Objet: DETENU GENC SERWAN
Pièces jointes: 2025_05_12_15_10_49.pdf

Cher Monsieur Kohler,

Le rapport au directeur manque de précisions, liées notamment aux menaces d'agression envers le personnel soignant.

Je vous demande un complément de rapport au directeur, dans le but de retranscrire les menaces verbalisées par la personne détenue.

Dans l'attente d'un retour, recevez, Monsieur KOHLER, mes plus cordiales salutations.

Pierre-Alain Castella
Gardien Chef

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique (DIN)
Office cantonal de la détention
Etablissement fermé Curabilis
20 Chemin de Champ-Dollon
1241 Puplinge
Direct +41 (0)22 327 07 35

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique
Office cantonal de la détention
Etablissement fermé de Curabilis

COPIE

Nom de l'établissement :	Etablissement fermé de Curabilis	
Auteur du rapport :	AD SOPA Florim	au Directeur

Localisation de l'incident:	Cellule 3.33 / UM3	Plainte(s) déposée(s)	Non
Date de l'incident :	lundi 12 mai 2025	Heure de l'incident :	01:08

Nombre de personne-s en cause :	**1**

N° individu	Nom	Prénom	Atelier	N° cellule	Action(s) Oui
122338	GENC	Serwan	-	3.33	☐

Rapport (exposé des faits) :

Complément de rapport du 12.05.2025 :

Le détenu GENC Serwan a proféré les menaces suivantes en s'adressant directement à l'infirmier ANDASMAS Maamar, je cite : "Je vais vous plantez avec un stylo dans le coup les infirmiers et le médecin de l'unité" ; "Je viendrais par derrière quand vous ne vous y attendrez pas" ; " Si vous m'injectez, je vais agresser l'un d'entre vous (SMI)".

Annexe (s) :	
-	
Personnes présentes (Noms et prénoms) :	
GP KOHLER Samuel ; APP DE LA TORRE Victor ; AD BENCHALH Benjamin	
Date et heure du rapport :	Signature de l'auteur du rapport :
12.05.2025 21:20	 9027

Nom, prénom du responsable du secteur ou supérieur hiérarchique :	
GP KOHLER Samuel	
Visa et tampon du responsable :	Date : 12.05.2025
SKOI57	

EPF CURABILIS
Pierre-Alain Castella
Gardien chef
13 MAI 2025